## news.belgium

03 mai 2020 -15:19

Appartient à Conseil des ministres du 2 mai 2020

Financement des cellules de mise à l'emploi pour 2020

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales Maggie De Block et de la ministre de l'Emploi Nathalie Muylle, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant, pour l'année 2020, le montant de l'allocation spécifique attribuée à l'Office national de l'emploi pour le financement du coût des cellules de mise à l'emploi.

Un montant de 20 millions d'euros est transféré de l'Office national de sécurité sociale – Gestion globale, au profit de l'Office national de l'emploi pour le financement des cellules de mise à l'emploi pour 2020.

Le projet est soumis à la signature du Roi

Projet d'arrêté royal fixant, pour l'année 2020, le montant de l'allocation spécifique attribué à l'Office national de l'Emploi pour le financement du coût des cellules de mise à l'emploi en application de l'article 7, § 1er, alinéa 3, t) et z), de l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Maggie De Block, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, et de l'Asile et la Migration
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 175
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 528 69 00
https://www.deblock.belgium.be

Florent Baudewyns
Porte-parole (FR)
+32 474 88 30 17
florent.baudewyns@minsoc.fed.be

Peter Poulussen
Porte-parole (NL)
+32 475 95 11 68
peter.poulussen@minsoc.fed.be

Nathalie Muylle, ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs, chargée de la Lutte contre la pauvreté, de l'Egalité des chances et des Personnes handicapées Rue Ducale 61 1000 Bruxelles Belgique

Miet Deckers Porte-parole +32 475 76 65 26 miet.deckers@muylle.fed.be



+32 2 233 51 11